

SEANCE DU 20 juin 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt juin à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Altenheim convoqué en séance ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations sous la présidence de Monsieur Mickaël VOLLMAR, Maire.

Membres présents : M. et Mmes les Adjoints et Conseillers Municipaux : Jean-Claude Heitz 1^{er} adjoint, Daniel Knobloch 2^{ème} adjoint, Murielle Wicker 3^{ème} adjointe, Gérard Bokan, Michèle Knobloch, Christophe Marxer, Colette Wicker.

Etaient absents :

Avec excuses : Etienne Bohner, Sébastien Gentner, Angélique Marxer.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance.
2. Approbation du compte rendu de la séance du 05 juin 2014
3. Remise à neuf de certains vitraux de l'église : subvention auprès du Conseil Général
4. Remise à neuf de certains vitraux de l'église : subvention de la réserve parlementaire

N°042/2014 Désignation d'un secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal a élu pour secrétaire Monsieur HEITZ Jean-Claude.

N°043/2014 Approbation du compte rendu de la réunion du 05 juin 2014

Le procès verbal de la séance du 05 juin 2014 a été approuvé à l'unanimité.

N°044/2014 Remise à neuf de certains vitraux de l'église : Subvention du Conseil Général

Monsieur le Maire soumet aux conseillers le devis de l'entreprise Thierry Ruhlmann située à Alteckendorf qui consiste à la remise à neuf de certains vitraux de l'église paroissiale. Le montant HT des travaux s'élève à 7 650 €.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité :

AUTORISE le Maire à signer le devis

SOLLICITE la subvention du Conseil Général

DEMANDE que les travaux soient inscrits dans le contrat de territoire

N°045/2014 Remise à neuf de certains vitraux de l'église : Subvention de la réserve parlementaire

Monsieur le Maire soumet aux conseillers le devis de l'entreprise Thierry Ruhlmann située à Alteckendorf qui consiste à la remise à neuf de certains vitraux de l'église paroissiale. Le montant HT des travaux s'élève à 7 650 €.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité :

SOLLICITE la réserve parlementaire du député de la circonscription Hetzel Patrick
VOTE LE PLAN DE FINANCEMENT, se résumant ainsi :

- subvention du Conseil Général : 2 983 €
- fonds propres de la commune : 4 667 €

Délibéré les jour et an susdits

La séance est levée à vingt- et-une heures trente minutes.

Suivent au registre les signatures des conseillers présents.

Mickaël VOLLMAR
Maire,

Jean-Claude HEITZ
1^{er} Adjoint,

Daniel KNOBLOCH
2^{ème} adjoint,

Murielle WICKER
3^{ème} adjointe,

Etienne BOHNER
Conseiller absent,

Gérard BOKAN
Conseiller,

Sébastien GENTNER
Conseiller absent,

Michèle KNOBLOCH
Conseillère,

Angélique MARXER
Conseillère absente,

Christophe MARXER
Conseiller,

Colette Wicker
Conseillère.

